

Ferme insulaire de Quéménès



Notice de séjour en chambres d'hôtes
sur l'île de Quéménès

Saison 2011

Du 1^{er} avril au 30 octobre

Les réservations se font à partir de notre site internet :
www.iledequemenes.fr

Adresse postale : Ferme insulaire de Quéménès - 29259 Archipel de Molène
Site Internet : www.iledequemenes.fr
Blogue : <http://iledequemenes.hautetfort.Com>
Courrier électronique : info@iledequemenes.fr
Téléphone : 06 63 02 15 08

A lire attentivement avant toute réservation

Quelques informations sur Quéménès et notre projet :



L'île de Quéménès (Kemenez en breton) est située au cœur de l'archipel de Molène dans le Finistère, à environ 9 km (5 milles) du port du Conquet, commune à laquelle elle est rattachée administrativement depuis 1899. Elle est à environ 4 km de l'île de Molène. Quéménès est globalement orientée est-ouest sur une longueur de 1,3 km et a une superficie de 26 hectares. Elle est reliée au nord, par une accumulation de galets submersibles, au Lédénès : un îlot de 4 hectares, lui même rattaché par un cordon de galets à un troisième îlot, le Lédénès Vihan.

L'île est depuis longtemps occupée par l'homme puisqu'elle fut habitée dès la préhistoire, comme ses voisines. On y trouve plusieurs chambres mégalithiques et des menhirs datant probablement du néolithique. Pendant les travaux, nous avons nous-mêmes mis à jour un four datant du moyen âge et de nombreux tessons de poterie.

Plus récemment, en 1953, Henri Tassin loue les terres de Quéménès pour y développer la récolte d'algues et rentabiliser la ferme. En 1960, il achète l'île et s'y installe avec son épouse et leurs enfants. En hiver, ils récoltent le goémon continent. Au printemps, les activités de pommes de terre, des betteraves, maïs vaches et chevaux. A la belle saison, les d'algues aux alentours comme en (plus d'une vingtaine recensés) et les de personnes vivent alors sur l'île. A la fin également la pêche autour de l'île.

En 2000, ses enfants bâtiments et des 30 hectares, et mettent ses bâtiments et ses deux Lédénès sont bilan global dressé alors met en valeur les patrimoniales de l'île. Le Conservatoire d'échanges insulaires dénommé ISLA (regroupant Irlande, Shetlands, Argyll & alors un véritable laboratoire du restauration des bâtiments, de l'installation d'un système de production d'énergie renouvelable (avec l'aide de l'ADEME, de la Région Bretagne et d'EDF) et d'approvisionnement et de traitement d'eau, de la réfection de la cale et de l'entretien des écosystèmes prairiaux par la fauche des fougères et le contrôle des ronciers. Il y mène aussi la capture d'une population de furets retournés à l'état sauvage qui avaient anéanti les populations d'oiseaux nichant à terre.



l'île et s'y installe avec son épouse et leurs d'échouage pour le revendre sur le la ferme reprennent ; ils y produisent des aussi des céréales et ils élèvent moutons, goémonniers viennent exploiter les champs témoignent les nombreux fours à goémon ruines d'abris de goémonniers. Une trentaine de sa carrière, Henri Tassin pratiquera

n'arrivent plus à assumer l'entretien des 11 l'île en vente. En 2003, l'île de Quéménès, acquis par le Conservatoire du Littoral. Le importantes richesses naturelles et du littoral, dans le cadre d'un programme subventionné par l'union européenne Bute en Ecosse et les Pays Bas), développe développement durable ; il se charge de la

L'île est alors prête pour un nouveau départ.



En 2006, jeunes mariés, nous sommes sélectionnés suite à un appel à candidature : David, originaire de la Sarthe, (bac agricole et maîtrise en géomorphologie du littoral) et Soizic, originaire de Dunkerque, (éducatrice en milieu marin). Le projet se précise : on y ajoute l'accès contrôlé du public, l'accueil en chambres d'hôtes et un volet de découverte du milieu marin et des énergies renouvelables. Le Conservatoire du littoral remet les bâtiments en état, installe l'eau et l'électricité et répare la cale d'accès, tandis que nous créons notre Société qui s'appellera « ferme Insulaire de Quéménès » pour gérer ces différentes activités. La fondation Macif nous apporte son soutien pour démarrer au mieux cette entreprise.

Les installations techniques

Toute la ferme est alimentée en énergie grâce à un système mixte d'énergies renouvelables : une éolienne et des panneaux solaires. La lumière est fournie par des ampoules à LED, faibles consommatrices d'énergie. Pour l'eau, nous récupérons l'eau de pluie, et utilisons également un puits. L'eau chaude est fournie par un chauffe-eau solaire. Les eaux usées sont traitées grâce à un système de phyto-épuration. Tous les robinets sont équipés de mousseurs/limiteurs de débit. Nous accédons à Internet grâce à une liaison par le réseau des téléphones portables.



Sommes-nous heureux ?
Oui !

N'est-ce pas trop dur l'hiver ?
Non !

Les chambres d'hôtes

Les réservations se font à partir de notre site www.iledequemenes.fr



Nous avons trois chambres qui nous permettent d'accueillir au maximum 10 personnes. 2 chambres de 2 à 4 personnes et une chambre pour une à deux personnes. Nous pouvons ajouter un lit bébé si nécessaire quelle que soit la chambre. L'accueil des hôtes se fait dans la maison principale, tandis que nous habitons dans une maison à côté.

Au rez-de-chaussée de la maison d'hôtes, vous trouverez le séjour / salle à manger avec cheminée à feu de bois, la cuisine, les toilettes sèches, et une première chambre pouvant accueillir une à deux personnes à laquelle on peut ajouter un lit bébé, si nécessaire. Elle est équipée d'un grand lit, d'un bureau et d'un meuble de rangement.

Au premier étage se trouvent deux grandes chambres de deux à quatre personnes. Chacune est équipée d'un lit double et de deux lits simples, d'un coffre et d'une table basse. Nous pouvons y ajouter un lit bébé. La salle de bains se trouve également au premier étage ; elle est équipée d'une douche et d'un lavabo.



Attention : Il n'y a qu'une salle de bains et des toilettes communes pour les trois chambres.

Vous souhaitez offrir un séjour sur Quéménès en cadeau ?

Vous ne pouvez pas effectuer de réservation pour autrui ; **il faut absolument que ce soit la personne qui viendra sur l'île qui réserve le séjour**. Par contre, au moment de la réservation, cette personne peut indiquer que le séjour sera réglé par quelqu'un d'autre et nous indiquer ses coordonnées ; nous prendrons contact avec elle pour organiser cela.

Que peut-on faire pendant notre séjour ?

Des dizaines de choses ... ou rien !

Vous pourrez déjà faire le tour de l'île et de son Ledenez et cela peut déjà vous prendre la journée en marchant tranquillement ; nous vous ferons aussi visiter la ferme et ses installations (eau, énergie).

Nous mettons à votre disposition du matériel d'observation (jumelles, longue-vue), du matériel de pêche à la ligne (le record étant un bar de 64 cm), une bibliothèque, des seaux et des pelles pour ceux qui préfèrent les châteaux de sable ...

Mais n'oubliez pas que vous venez avant tout sur une exploitation agricole, et que l'accueil en chambre d'hôte n'est qu'une partie de l'activité de la ferme puisque notre principale activité est la production de (délicieuses) pommes de terre. Dans la journée, en dehors des moments des repas, nous ne pourrions pas rester avec vous pour vous faire découvrir l'île ; par contre, lorsque vous rentrerez de vos promenades et que nous nous retrouverons pour les repas, nous serons là pour vous aider à mettre un nom sur ce que vous avez observé, ou éventuellement vous expliquer tel ou tel phénomène.

Avant d'effectuer votre réservation, **demandez vous bien si vous ne risquez pas de vous ennuyer pendant ces trois jours sur l'île** ; si vous aimez lire, observer la nature, si vous pratiquez la peinture ou la photographie, cela ne vous posera certainement aucun soucis, mais dans le cas contraire, il vaut mieux reporter votre séjour à une date ultérieure que de risquer de gâcher votre séjour parce que vous n'étiez pas prêt.

Nous souhaitons attirer votre attention sur le fait que les trois chambres, la salle de bains, la salle à manger, les toilettes et la cuisine se trouvent dans la même maison. Qui plus est, cette maison étant très ancienne, elle est très sonore. Aussi, pour que le séjour soit le plus agréable pour tous, et que chaque hôte puisse profiter pleinement du calme de l'île, Nous demandons à chacun de respecter les règles de bonne conduite, de discrétion et de respects des autres. A commencer, par exemple, en évitant de faire du bruit avant 8 heures ...

Peut-on venir avec des enfants ?

Vous pouvez venir avec vos enfants, même les plus jeunes. Ne vous inquiétez pas pour le trajet en bateau, ce sont en général eux qui ont le moins peur, et nous avons des gilets de sauvetage adaptés pour les petits. Nous mettons à votre disposition un lit parapluie, une chaise haute et quelques jeux. Nous vous recommandons de partir du port du Conquet plutôt que de Brest pour limiter la durée du trajet en bateau et éviter qu'ils aient le mal de mer. Pour le trajet en bateau et les promenades sur l'île, préférez le porte bébé à la poussette.

Peut-on emmener son animal de compagnie ?

Non, en raison de la faune sauvage présente sur l'île et des animaux de la ferme vivant en liberté, les animaux de compagnie ne sont pas autorisés à vous accompagner pendant votre séjour.

Pourquoi utiliser des toilettes sèches ?

Nous avons des toilettes sèches, c'est-à-dire qu'il n'y a pas de chasse d'eau mais un seau avec une réserve de sciure. La première raison c'est que nous n'avons pas beaucoup d'eau disponible, en tout cas pas assez pour la gâcher en l'utilisant pour transporter nos œuvres personnelles. Il est vrai qu'au début, nous n'étions pas très enthousiastes, car nous avions en tête les toilettes qu'utilisaient nos aînés et qui ne respiraient pas la propreté (d'ailleurs, on n'y respirait pas du tout ...).

Mais les toilettes sèches ou plutôt, les toilettes à litière bio maîtrisée (TLB), sont en fait très agréables à utiliser. En effet, si nos déjections ont mauvaise odeur, cela vient du fait qu'elles ont un déficit en carbone, alors pour rééquilibrer cela, nous ajoutons une louche de sciure, et le tour est joué !

Plus d'utilisation d'eau, pas de mauvaises odeurs. Lorsque le seau est plein, il suffit de le mettre à composter et ainsi la chaîne de la matière est bouclée car ce que nous avons consommé, et qui provient de la terre, retourne à la terre.

Si vous souhaitez en savoir plus, nous vous conseillons le site <http://toilettecompost.org> ou encore www.eautarcie.com.

Beaucoup d'oiseaux vont venir nicher sur l'île entre le 1er avril et le 31 juillet ; pour éviter au maximum de les déranger, chaque visiteur participera à une sortie pédagogique le jour de son arrivée afin d'apprendre les comportements à adopter pour faciliter la nidification. De même, certaines parties de l'île seront fermées afin d'éviter tout dérangement. En choisissant de venir à cette période, vous vous engagez à suivre les recommandations qui vous seront faites, et à respecter les zones qui seront classées sensibles.

A titre informatif, la partie la plus sensible se situe en haut de plage. La circulation sur l'île en elle-même ne pose pas de soucis, c'est l'accès, la circulation et le stationnement sur les plages et les grèves qui provoquent un risque à la fois de piétinement des nids et de dérangement des parents facilitant le prédation, les parents n'étant plus sur le nid.

Informations pratiques Organisation du séjour

Les réservations se font à partir de notre site www.iledequemenes.fr

Comment fait-on pour rejoindre Quéménès ?

Pour venir nous voir, il vous faut soit rejoindre Brest (aéroport de Brest-guipavas, gare SNCF de Brest, voie express N12 Rennes-Brest ou N165 Nantes-Brest) ou Le Conquet (une demi-heure de route après Brest, liaisons en bus sur www.viaoo29.fr). Vous prendrez alors le bateau pour rejoindre Molène par les lignes régulières de la Penn ar bed www.pennarbed.fr 02 98 80 80 80, et nous viendrons vous chercher avec notre bateau à Molène pour vous emmener ensuite sur Quéménès.

Attention : nous utilisons un bateau de 7 mètres en alu pour effectuer le trajet entre Molène et Quéménès ; ce trajet d'un peu moins d'une demi-heure peut être agité même à la belle saison en raison du vent et du courant. Si vous avez des problèmes de dos ou de mobilité, soyez conscients que cela peut être difficile. De plus, à l'arrivée sur l'île à marée basse, il vous faudra descendre dans l'eau et les rochers avec vos bagages, et marcher ainsi sur environ 200 mètres.



Où puis-je garer ma voiture ?

Si vous partez de Brest : vous pourrez vous garer directement sur le port de commerce près de la gare maritime, où les places sont gratuites mais limitées, surtout en saison. L'idéal étant d'arriver la veille et de passer une nuit sur Brest (l'hôtel le plus proche de l'embarquement est l'hôtel des gens de mer www.lesgensdemer.fr 02 98 46 07 40).

Si vous partez du Conquet : il y a quelques places devant la gare maritime, mais qui sont rapidement occupées, surtout en saison, et la ville est en zone bleue (stationnement limité à deux heures). En saison, vous avez un parking à l'entrée du Conquet qui est payant et une navette vous emmène ensuite jusqu'au port. Il y a aussi des parkings privés, n'hésitez pas à appeler la gare maritime 02 98 80 80 80 ou l'office du tourisme du Conquet 02 98 89 11 31 pour connaître les détails de stationnement.

Qui s'occupe de l'organisation du transport ?

Vous devez impérativement réserver vos billets de bateau entre le continent et Molène auprès de la compagnie maritime Penn ar bed soit par Internet www.pennarbed.fr, soit par téléphone 02 98 80 80 80. Nous n'avons pas encore les horaires pour 2011, mais grosso modo, comptez sur un départ vers 08h30 de Brest ou 09h45 du Conquet pour Molène, et un retour vers 17h30 de Molène pour le continent. Dès que les horaires 2011 seront définis, nous vous préviendrons de l'heure à laquelle nous nous retrouverons sur le port de Molène.

Combien de temps dure la traversée jusque Quéménès ?

Au départ de Brest, comptez deux heures pour atteindre Molène, 45 minutes depuis Le Conquet. Il faudra ensuite un peu moins d'une demi-heure pour arriver sur Quéménès. Attention : à marée basse, il faut mettre les pieds dans l'eau et marcher dans les rochers pour débarquer sur Quéménès.

Dates des séjours - fermeture hivernale :

Nous ouvrons la chambre d'hôtes d'avril à octobre, car en dehors de cette période, les conditions de navigation entre Molène et Quéménès sont trop difficiles. Tous les séjours ont une durée minimum de deux nuits. En haute saison, vous pouvez cumuler deux séjours afin de rester 6 jours sur l'île. Vous trouverez ci-dessous les dates des séjours que nous vous proposons :

En avril (basse saison) : Du 1 au 3, du 8 au 10, du 15 au 17, du 18 au 20, du 23 au 25, du 29 au 1er mai.

En mai (haute saison) : du 2 au 4, du 5 au 7, du 9 au 11, du 12 au 14, du 16 au 18, du 19 au 21, du 23 au 25, du 26 au 28, du 30 au 1er Juin.

En juin (haute saison) : du 2 au 4, du 6 au 8, du 9 au 11, du 13 au 15, du 16 au 18, du 20 au 22, du 23 au 25, du 27 au 29.

En juillet (haute saison) : du 30 Juin au 2 juillet, du 4 au 6, du 7 au 9, du 11 au 13, du 14 au 16, du 18 au 20, du 21 au 23, du 25 au 27.

En août (haute saison) : du 1 au 3, du 4 au 6, du 8 au 10, du 11 au 13, du 18 au 20, du 25 au 27.

En septembre (basse saison) : du 1 au 3, du 8 au 10, du 15 au 17, du 22 au 24.

En octobre (basse saison) : du 30 septembre au 2 octobre, du 7 au 9, du 14 au 16, du 21 au 23, du 28 au 30.

Nous fermons ensuite pour tout l'hiver et ne rouvrons qu'en avril 2012.

Le départ du continent se fait le matin du 1^{er} jour, et le retour l'après-midi du 3^{ème} jour.

Information importante pour les séjours entre le 1er avril et le 31 juillet

Beaucoup d'oiseaux vont venir nicher sur l'île ; Pour éviter au maximum de les déranger, chaque visiteur participera à une sortie pédagogique le jour de son arrivée afin d'apprendre les comportements à adopter pour faciliter la nidification. De même, certaines parties de l'île seront fermées afin d'éviter tout dérangement.

En choisissant de venir à cette période, vous vous engagez à suivre les recommandations qui vous seront faites et à respecter les zones qui seront classées sensibles.

A titre informatif, la partie la plus sensible se situe en haut de plage. La circulation sur l'île en elle-même ne pose pas de soucis, c'est l'accès, la circulation et le stationnement sur les plages et les grèves qui provoquent un risque à la fois de piétinement des nids et de dérangement des parents facilitant la prédation, les parents n'étant plus sur le nid.

Pour les pêcheurs :

Nous n'organisons pas de sorties en bateau pour aller à la pêche, mais à marée haute, vous pouvez tenter de pêcher le bar depuis le bord. Nous mettons à votre disposition canne à pêche et leurre si vous souhaitez tenter votre chance. Le record est un bar de 64 cm pêché en 2008 par un néophyte ... tout est possible !

Pour les amateurs de pêche à pied, l'estran de Quéménès est un estran rocheux, aussi, vous ne trouverez ni coques, ni palourdes ni couteaux. Vous pourrez par contre aller à la pêche aux ormeaux (interdite en juillet et août), aux étrilles, ou aux berniques. Il n'y a que quelques bigorneaux et peu de crevettes.

Nous avons ouvert deux séjours spéciaux pour les grandes marées :

- du lundi 18 au mercredi 20 avril 2011 (coefficient de 112 lundi et mardi)

- du lundi 16 au mercredi 18 mai 2011 (coefficient de 100 mardi et mercredi)

Vous pouvez consulter les horaires de marée de Brest sur le site <http://maree.frbateaux.net/82>

Quelles sont les heures de départ et de retour sur le continent ?

Nous n'avons pas encore les horaires des bateaux entre le continent et Molène pour 2011 ; mais grosso modo, comptez sur un départ vers 8h30 de Brest ou 9h45 du Conquet, et un retour vers 17h30 depuis Molène. Bien entendu, cela dépendra des horaires qui seront fixés par la compagnie, **les horaires donnés ici ne sont qu'indicatifs.**

Que se passe-t-il si la météo ne nous permet pas de venir vous chercher à Molène ?

Les prévisions météorologiques nous permettent aujourd'hui d'avoir une idée assez précise du temps environ 48 heures à l'avance ; si jamais il existe un risque de ne pas pouvoir traverser de Quéménès à Molène, nous vous préviendrons et analyserons ensemble la situation et les solutions de repli.

Lors de la réservation, pensez à nous indiquer un numéro de téléphone auquel on pourra vous joindre dans les 48 heures qui précèdent votre séjour chez nous, et un numéro de portable.

Si le séjour ne s'annonce vraiment pas possible, nous vous remboursons les arrhes versées.

Et pourquoi n'en profiteriez-vous pas pour visiter Molène ?

Vous passez par Molène lorsque vous venez à Quéménès, alors pourquoi ne pas en profiter pour y passer une nuit ou deux ? Visitez le site www.molene.fr pour découvrir cette petite île de 200 habitants, son histoire, ses animations... et trouvez l'hébergement qui vous conviendra le mieux.

Les tarifs pour 2011 : Séjour de trois jours et deux nuits en pension complète pour le nombre de personnes indiquées

		1 adulte	2 adultes	1 adulte + 2 enfants	3 adultes	4 adultes	2 adultes +1 enfant	2 adultes + 2 enfants
Grande chambre	Haute saison <i>Mai à août</i>	-	450 €	469 €	565 €	675 €	525 €	595 €
	Basse saison	-	375 €	419 €	495 €	599 €	455 €	519 €
Petite chambre	Haute saison <i>Mai à août</i>	339 €	425 €	-	-	-	-	-
	Basse saison	270 €	355 €	-	-	-	-	-

Ce tarif comprend :

- La location de la chambre pendant deux nuits,
- la pension complète avec les boissons pour le nombre de personnes indiquées,
- la visite commentée de la ferme,
- la prise en charge à Molène,
- le prêt de matériel de découverte (jumelles, cannes à pêche, documentation, bibliothèque...),
- le prêt de matériel pour enfants (lit parapluie, chaise haute, jeux),
- les draps et les serviettes de toilette,
- la taxe de séjour.

Que doit-on mettre dans sa valise ?

Choisissez bien votre valise ; **chacun doit pouvoir porter son sac** notamment à marée basse lorsqu'il faut marcher dans les rochers. Prévoyez donc **un seul sac par personne** avec le strict minimum. Eviter les sacs type cabas qui ne sont pas fermés.

-> **Les draps et les serviettes de toilette sont fournis. Gel douche et shampoing bio sont mis à votre disposition.**

Il faut absolument que chacun puisse porter son propre sac à marée basse lorsqu'il faut marcher dans les rochers. **Prévoyez un sac fermé par personne**, évitez les cabas.

Liste des choses à emmener :

- Des chaussures confortables et qui vous maintiennent la cheville (des chaussures de randonnée par exemple).
 - Des chaussons pour les moments où vous serez dans la maison.
 - Des bottes en caoutchouc (ou des sandales en plastique si vous n'êtes pas frileux)
- Attention : si nous arrivons de Molène à marée basse, nous ne pourrons pas atteindre la cale avec le bateau et il faudra alors débarquer sur la plage et marcher dans les rochers avec votre valise ; alors si vous ne voulez pas mettre les pieds dans l'eau ... il vaut mieux prévoir les bottes (ou des sandales en plastiques si vous n'êtes pas frileux)!
- Une veste imperméable et coupe vent, et un pantalon aussi si vous en avez un.
- (Quand je dis imperméable, je parle d'une veste avec laquelle vous serez toujours au sec même si l'on vous lance un seau d'eau, pas un de ces petits blousons qui ne protègent de rien !)
- Une tenue chaude complète avec un change au cas où vous seriez mouillés, et une tenue plus fraîche (N'oubliez pas que vous séjournerez sur une exploitation agricole alors préférez des vêtements pratiques et résistants).
 - Crème solaire, lunettes et chapeau car avec le vent, on ne sent pas que le soleil chauffe, et les coups de soleils arrivent sans que l'on ne s'en rende compte.

Comment effectuer une réservation ?

Pour réserver un séjour, rendez-vous sur notre site www.iledequemenes.fr. Sur la page d'accueil, choisissez dans le cadre orange le mois et l'année qui vous intéressent et validez sur la flèche blanche. Le tableau des disponibilités apparaît ; les séjours en vert sont disponibles, les séjours en rouge sont déjà réservés. Lorsque vous avez trouvé une date qui vous convient, cliquez dessus, elle devient grise, et validez en bas de page. Vous n'avez plus qu'à remplir le formulaire sur la page suivante. Nous vous enverrons ensuite le contrat de réservation correspondant. N'oubliez pas d'indiquer l'âge des enfants dans la zone commentaire.



Pour réserver votre séjour à Quéménès, rendez-vous sur notre site www.iledequemenes.fr rubrique « réservation », ou, si vous n'avez pas accès à Internet, par téléphone au 06 63 02 15 08.

Et en attendant de venir, vous pouvez toujours vous mettre dans l'ambiance en dégustant les meilleures pommes de terre du monde entier !
(livrées en coliposte chez vous - 4Kg pour 21 €)
Commandes sur www.iledequemenes.fr ou au 06 63 02 15 08